

académie
Versailles



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Versailles, le 17 décembre 2018

La Rectrice de l'académie de Versailles
Chancelière des Universités

à

Mesdames et Messieurs les personnels de
l'académie de Versailles

S/C de

Mesdames et Messieurs les directeurs
académiques
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

La Rectrice
Chancelière des
Universités

Cabinet de la
Rectrice

Tél.
01.30.83.41.90
Mél. :
Ce.secdircab
@ac-versailles.fr

Réf:
CAB/MC/FF/2018-0

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Madame, Monsieur,

Ces quinze derniers jours ont été marqués par les mouvements lycéens qui ont fortement perturbé les établissements. Je sais que vous vous êtes mobilisés autant qu'il était possible pour assurer la sécurité des élèves et la continuité du service public d'éducation.

Dans ces circonstances, je tiens à saluer votre engagement pour le rôle déterminant que vous avez tenu au quotidien.

Les services du rectorat et des directions académiques se sont mobilisés pour élaborer un plan d'accompagnement des personnels et des chefs d'établissement.

Les corps d'inspection vont diffuser par les canaux disciplinaires des ressources pédagogiques afin d'alimenter en outils la question du dialogue avec les élèves dans le cadre des apprentissages.

Par ailleurs, les dispositifs d'accompagnement académiques et départementaux peuvent être sollicités en lien avec votre chef d'établissement.

Je vous renouvelle l'assurance de tout mon soutien et vous remercie de votre engagement.

Charline AVENEL